



Conditions Générales de Vente

Article premier : Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations de services (ci-après les « Prestations ») proposées par Qr design (ci-après le « Prestataire ») auprès des clients professionnels (ci-après les « Clients ») et concernent les services suivants :

- Audit et conseil
- Encodage et personnalisation du QR Code
- Réalisation de supports de diffusion
- Routage, redirection et hébergement
- Réalisation de Portail et Web App

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréées et acceptées sans réserve par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir eu une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables au Prestataire, même s'il en a eu connaissance.

Les présentes Conditions générales de Vente sont complétées par des Conditions Particulières de Vente propres à chaque Prestation proposée par le Prestataire. En cas de contradiction entre les Conditions Générales de Vente et les Conditions Particulières de Vente, les Conditions Particulières de Vente prévalent.

Article 2 : Commandes

Les ventes de Prestations ne sont parfaites qu'après établissement d'un devis et acceptation expresse et par écrit de la commande du Client par le Prestataire, matérialisée par un accusé de réception émanant du Prestataire.

Les commandes doivent être confirmées par écrit, au moyen d'un bon de commande dûment signé par le Client.

Article 3 : Prix

1. Détermination du prix

Les Prestations sont fournies aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande, selon le devis préalablement établi par le Prestataire et accepté par le Client, comme indiqué à l'article « commandes ».

Les tarifs s'entendent hors taxe.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de chaque fourniture de Prestation.

2. Modification du prix

Le Prestataire se réserve le droit de modifier unilatéralement le prix des Prestations à tout moment, notamment en cas d'augmentation des coûts, étant entendu que, en cas d'augmentation des prix postérieure à la commande, seul le prix fixé au jour de cette commande sera applicable au Client.

Article 4 : Conditions de paiement

1. Délais de règlement

Les factures s'entendent établies sans escompte et payables à 15 jours à compter de la date d'émission de la facture. Les conditions de paiement spécifiques à chaque Prestation sont déterminées dans les Conditions Particulières de Vente

2. Pénalités de retard

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai fixé ci-dessus, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 12 % du montant TTC du prix des prestations de services figurant sur ladite facture, seront automatiquement acquises de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable et entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au Prestataire par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client. Le Client sera également automatiquement débiteur d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement égale à 40 euros.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Prestataire se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la fourniture des Prestations

commandées par le Client, de suspendre l'exécution de ses obligations, et de diminuer ou annuler les éventuelles remises accordées à ce dernier.

Sauf accord exprès, préalable et écrit du Prestataire, et à condition que les créances et dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles, aucune compensation ne pourra être valablement effectuée par le Client entre d'éventuelles pénalités pour retard dans la fourniture des prestations de services commandées ou non-conformité des Prestations à la commande, d'une part, et les sommes par le Client au Prestataire au titre de l'achat des Prestations, d'autre part.

Article 5 : Modalités de fourniture des prestations

Les modalités de fourniture des Prestations sont définies dans les Conditions Particulières de vente relatives à la Prestation en question.

Article 6 : Annulation

En cas d'annulation d'une commande en cours de réalisation, qu'elle qu'en soit la cause, signifiée par écrit au Prestataire, le travail déjà effectué sera facturé au Client à 100% (cent pour cent) et le travail restant à effectuer à 50% (cinquante pour cent).

Article 7 : Responsabilité du Prestataire - Garantie

7.1. La Prestation proposée par le Prestataire reposant sur l'utilisation de technologies complexes, aucun engagement de résultat ne saurait être pris par le Prestataire ou reconnu à son encontre au titre de la fourniture de la Prestation, les seuls engagements du Prestataire étant pris dans le cadre d'une obligation de moyens.

Le Prestataire fournira ses meilleurs efforts aux fins de rendre la Prestation accessible en permanence, hors les cas de force majeure, événements hors de son contrôle et opérations de maintenance nécessaires à assurer le bon fonctionnement du service.

Sans préjudice de ce qui précède, le Client reconnaît que la Prestation lui est fournie « en l'état » par le Prestataire et sans garantie implicite d'aucune sorte, notamment s'agissant de la satisfaction complète du Client.

Nonobstant toute exonération de responsabilité stipulée par ailleurs dans les présentes Conditions Générales, la responsabilité du Prestataire ne saurait notamment être engagée dans les cas suivants :

- difficultés d'accès au service du fait du non-respect total ou partiel d'une obligation du Client ;
- utilisation par le Client d'un équipement terminal non adapté aux caractéristiques de la Prestation ;

- défaillance et/ou saturation des réseaux de télécommunications du fait des tiers, et notamment des opérateurs téléphoniques, contamination par virus, ou autre intrusion malveillante de tiers malgré les mesures raisonnables de sécurités mises en place par le Client et par le Prestataire ;
- mauvaise utilisation de la Prestation par le Client, dommages que pourraient subir les équipements du Client, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité de ce dernier.

En particulier, le Prestataire ne saurait être tenu responsable des éventuelles interruptions des Prestations dues à des causes qui ne lui sont pas directement imputables et/ou qui échappent à son contrôle.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable du contenu des sites et pages web accessibles notamment au moyen de liens hypertextes ou de bannières accessibles par l'intermédiaire de la Prestation.

En tout état de cause, la responsabilité du Prestataire est exclue pour toute réclamation ayant sa cause ou son origine dans les supports, moyens, accès ou droits qu'ils auraient consenti au Prestataire et qui sont nécessaires à la réalisation des Prestations objet des présentes.

A cet égard, le Client garantit et tiendra indemne le Prestataire de toute réclamation de tiers relevant, notamment, de l'usage illégitime de droits leur appartenant, y compris de droits de propriété intellectuelle (nom de domaine, marques, droit d'auteur, liens hypertexte, ...).

En conséquence, le Client fera son affaire d'obtenir à ses frais et risques et périls toutes les autorisations, licences et droits de quelque nature que ce soit nécessaires pour la réalisation des Prestations du Prestataire.

De convention expresse, le Prestataire ne sera pas tenu ni recherché pour tout dommage indirect ou immatériel tels que perte de marché, de clientèle, atteinte à son image, perte de revenus, accès frauduleux à son système d'information, etc.

7.2. Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales, le Client contre tout défaut de conformité des prestations et tout vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des prestations fournies et les rendant impropres à l'usage auxquelles elles étaient destinées, à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client, pendant une durée de 1 an à compter de la fourniture au Client.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 15 jours à compter de leur découverte.

Le Prestataire rectifiera ou fera rectifier, à ses frais exclusifs, les services jugés défectueux.

Dans tous les cas, la responsabilité pécuniaire du prestataire sera limitée aux montants effectivement versés par le Client pour la Prestation concernée, au cours de la période de 12 mois précédant la survenance de l'évènement entraînant la mise en cause de Prestataire.

Article 8 : Droit de Propriété intellectuelle

Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, contenus, graphiques, logiciels etc réalisés en vue de la fourniture des services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles, prototypes, contenus, graphiques, logiciels, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il est cependant convenu, sous réserve de leur parfait et complet paiement, que le Client sera détenteur des droits de propriété intellectuelle portant sur les réalisations, objets de sa commande dont il pourra user et exploiter la Web App (page internet pourvue de fonctionnalités) et du QR Code (le logo crypté sous forme de code barre en deux dimensions) à ses risques et périls et tel que détaillé dans les conditions particulières de ladite commande.

Si les Prestations requises par le Client nécessitent l'accès au système d'information du Client, ce dernier fournira sous son entière responsabilité les codes, mots de passe et la charte sécurité informatique.

Le Client s'engage, pendant toute la durée du contrat envers le Prestataire à ne pas utiliser la Prestation pour transmettre, pour recevoir, pour diffuser ou utiliser de quelque manière que ce soit de l'information illégale, outrageante, offensante, contraire à la moralité publique, indécente, diffamatoire, obscène ou menaçante, en infraction du droit du copyright ou de toute autre propriété intellectuelle d'un tiers, susceptible de causer des dommages, de porter atteinte à l'ordre public ou à la vie privée, d'adresser ou fournir du matériel publicitaire ou promotionnel ou toute autre forme non sollicitée de correspondance en masse ou créer un site internet identique ou semblable à un autre site internet en France ou à l'étranger.

Article 9 : Litiges et droit applicable

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux de Paris.

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français.